

Intervention de monsieur Gilbert PELISSIER, inspecteur général honoraire
Stage de formation continue
« L'oral en arts plastiques »

IUFM de l'académie d'Aix-Marseille, le 26 mai 2004

Texte en complément de l'intervention orale

Avertissement : extraits choisis par Gaëlle Jumelais dans le cadre d'une journée de formation disciplinaire à l'IUFM antenne d'Angers portant sur la question de la verbalisation dans le cours d'Arts plastiques.

« L'oral en arts plastiques » ça sonne mal, c'est incongru, tout autant que pourrait l'être un oral en natation, bien que possible (...). Car il s'agit bien d'un enseignement dont le mode d'être est pleinement la pratique, et non d'un enseignement assorti d'une part pratique, et c'est en ce sens que le terme « oral » paraît inapproprié.

(...)

« L'oral » est en effet scolaire, c'est le monde de l'interrogation, des examens, mais c'est aussi l'une des modalités d'enseignement de nombreuses disciplines. Pour le français l'oral est en théorie l'alter ego de l'écrit même si l'écrit domine à l'école, car tous deux ont un seul et même patron : la langue, or bien que les mots traversent la peinture, la langue n'est pas le patron de la pratique en arts plastiques car la pratique n'est pas l'équivalent de l'écrit.

(...)

Œuvrer, cela peut être très modeste en fonction de l'âge et de la maturité des élèves, mais pour œuvrer il y faut une condition impérative : qu'ils soient auteurs de ce qu'ils font, ce qui suppose une pédagogie leur permettant une autonomie de conception et de démarche pour réaliser. La question sera alors celle du regard de l'enseignant porté sur cette chose faite, œuvre d'élève, modeste mais toujours singulière sous l'aspect le plus banal, qu'il doit voir et s'employer de faire voir comme telle.

(...)

Considérons au départ que « l'oral » pour se référer à la norme et à la terminologie de l'école, c'est en arts plastiques essentiellement le parler de l'élève et la restriction du parler de l'enseignant pour réaliser des opérations spécifiques qui ne sont pas d'ordre interrogatoire ni en fonction d'une finalité de la langue elle-même.

(...)

Ce qui fut nouveau au début des années 70 était le rôle donné à la parole de l'élève dans une conception globale de la pratique d'enseignement intéressant à la fois pédagogie, didactique et contenus. Ce qui signifie que l'oral, le fait de parler pour l'élève, n'est pas un élément à considérer en soi hors d'un dispositif d'ensemble ; il implique qu'à un certain moment de la séance de travail, ce parler ait une fonction spécifique au sens didactique.

L'erreur serait de situer cet acte d'une manière anecdotique sur le seul registre relationnel et pour des fins participatives, bien que la dimension relationnelle soit présente et non sans importance.

(...)

La mise en scène du rapport entre le parler et le faire est un fait nouveau, depuis la création de cet enseignement dans l'institution scolaire. Ce rapport du dicible et du visible joue sur l'analogie entre ce qui est vu et ce qui est dit tout autant que sur leur dissemblance, mais aussi joue entre ce qui est vu et dit et le référent absent. C'est dans le jeu de tous ces écarts, jointures, et déplacements, dans l'infinie variété de possibilités pour les produire plastiquement et leur donner sens verbalement, et non dans la copie ou le seul savoir-faire technique, que peut se situer désormais la question de l'art dans cet enseignement (qui d'une certaine manière est aussi la question de l'art pour les artistes).

(...)

Or la parole engagée n'a de sens que par rapport à un faire. « Le faire » et « le dire » sont deux moments indissociables d'un même concept qui s'appelle « la pratique ». La pratique ne se situe pas dans le seul faire. Pas plus que le dire qui s'adjoindrait additivement au faire. Au sens actualisé du terme depuis la création des arts plastiques à l'université en 1969 (avec notamment les ateliers-séminaires) elle est synonyme de praxis, au sens de pratique-critique qui signifie une évolution du faire par un travail critique permanent. (C'est ce qui distingue la démarche problématique de l'artiste toujours en recherche, du savoir-faire stable de l'artisan).

(...)

Le parler qui doit suivre, celui des élèves, celui de l'enseignant, n'est pas une détente discursive ni une formalité mais un travail délicat, d'une autre nature que le travail du faire, dans lequel l'œil va tenter de saisir les événements plastiques. C'est parler pour les élèves dans une certaine condition de parole avec la distance voulue, avec recul, sans confusion entre soi et la chose faite car il y a eu livraison (il n'y a d'œuvre que livrée, devenue autonome, comme une mise au monde) et ce parler ne se caractérise pas par sa quantité, ni par sa rareté, mais par la capacité réflexive dont il témoigne et par les opérations qu'il permet.

(...)

La verbalisation qui est le terme usité pour cet acte de parole des élèves réunis face aux réalisations plastiques est un travail qui fait voir, voir différemment ce qui lui est soumis et qui, par ce voir, trouve la forme. Cet acte ne peut se concevoir qu'en prise avec ce qui a été fait plastiquement, il n'amoindrit pas ce visible il le promeut, il lui donne un sens.

(...)

Cette didactique des arts plastiques, telle qu'elle peut se révéler partiellement au long de ces lignes sans être précisément décrite, à propos du parler, signale un enseignement des arts plastiques à volonté artistique.